

Bibliomer

Veille bibliographique et réglementaire à l'intention des acteurs de la filière produits de la mer

Bibliomer n° : 44 – Décembre 2008

Thème : 3 – Qualité Sous-thème : 3 – 1 Sécurité des aliments

Notice n° : 2008-4591

Avis de l'AFSSA du 11 juillet 2008 relatif à la pertinence de compléter le dispositif général de surveillance du milieu marin et des aliments mis sur le marché par la prise en compte de la microalgue épibenthique *Ostreopsis*

Avis 2008-07-11, p. 1-7



<http://www.afssa.fr/Documents/RCCP2007sa0303.pdf>

● Résumé

Cet avis complète l'appui scientifique et technique donné le 22 août 2007 (cf. notice n° 2008-4590). Il a été demandé à l'AFSSA d'évaluer la pertinence de compléter le dispositif général de surveillance du milieu marin (REPHY). Compte tenu des procédures actuelles du REPHY (notamment modalités de prélèvement), l'AFSSA considère qu'il est nécessaire de mettre en place une surveillance spécifique sur les côtes méditerranéennes françaises.

Compte tenu du peu de données sur la surveillance des aliments mis sur le marché, l'AFSSA recommande de réaliser des études à fin d'identifier les produits de la mer susceptibles de contenir les toxines d'*Ostreopsis*. Ce n'est qu'après qu'il sera possible de déterminer si les plans de surveillance de la DGAL doivent être complétés. Concernant les méthodes de détection, l'AFSSA ne peut apporter plus d'éléments par rapport à sa note du 22 août 2007.